

Compte rendu Assemblée générale extraordinaire Comité des Fêtes Chancé

Vendredi 12 Avril 2013

Ordre du jour :

- Modification des Statuts
- Election du conseil d'administration
- Election du bureau
- Epuration des comptes
-

Modification des Statuts

- Yves Mallet se propose pour animer la séance : Unanimité de l'assemblée générale.
- Distribution de la proposition des nouveaux statuts à tous les membres de l'assemblée générale.
- Tous les articles sont lus un à un aux membres de l'assemblée générale et font l'objet d'un vote.
- Articles 1 à 11 : Adoption à l'unanimité
- Articles 13 à 16 : Adoption à l'unanimité
- Article 12 : Modification apportée : « **C'est le conseil d'administration, élu par l'assemblée générale, qui prend toutes les décisions concernant l'association.** »
Article voté à l'unanimité après cette modification.
Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

Election du conseil d'administration :

Se présentent :

- Boutruche Joseph
- Fougères Renée
- Gourdon Didier
- Le Port Christiane
- Mallet Yves
- Moriss Noelle
- Naudot Stéphanie

Mise aux votes : Les 7 candidats sont élus à l'unanimité de l'assemblée générale.

Election du bureau : (à bulletin secret)

Président : Joseph Boutruche (4 voix/7)

Vice présidente : Renée Fougères (6 voix/7)

Trésorière : Christiane Le Port (7/7)

Secrétaire : Didier Gourdon (6 voix/7)

Secrétaire adjoint : Yves Mallet (4 voix /7)

Apuration des comptes de l'association.

L'ancien trésorier Emile Lecompte présente le bilan de l'association : le solde du compte est de 1562.85 euros sur le compte bancaire et un fonds de caisse liquide de 43 euros.

L'assemblée générale extraordinaire vote à l'unanimité ce bilan et donne quitus à l'unanimité à Emile Lecompte, ancien trésorier, pour l'ensemble des comptes.

L'assemblée générale extraordinaire est levée à 21h30.

La première réunion du conseil d'administration aura lieu le Vendredi 19 Avril à 19h00 à la mairie.